



ÉCOLE SAINT-CLÉMENT-EST

COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE BOURGEOYS

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

29 mai 2017

18 :30 SALON DU PERSONNEL

PROCÈS VERBAL

1. PRISE DES PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

1.1. Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

		PRÉSENT	ABSENT
MEMBRES PARENTS	Étienne Pigeon	x	
	Kim-Anh Tran	x	
	Chantal Cassis	X (arrivée 19h05)	
	Lina Diwan	x	
	Francisco Monterrubio		x
MEMBRES DU PERSONNEL	Geneviève Bordeleau	x	
	Annie-Claude Desroches	x	
	Julie Piétracoup	x	
	Diane Pitre-Gauvin	x	
	Josée-Lynn Karam	x	
	Cindy Bernier	X	
MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ	Daphney Belfond	X	
	Karine Barrette	X	
	Nicolas Reichenbach	X	
DIRECTION (EX OFFICIO)	Isabelle Boivin	X	
DIRECTION ADJOINTE (EX OFFICIO)	Guillaume Smith-Desbiens	x	

2. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

2.1. Aucun membre du public n'est présent.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3.1. Mme Diwan propose l'adoption de l'ordre du jour modifié et est appuyée par Mme Karam.

4. ADOPTION DU P.V. DE LA RÉUNION DU 24 avril 2017

4.1. Le procès-verbal de la réunion du 24 avril 2017 n'est pas adopté car un paragraphe ne fait pas l'unanimité. Le sujet est reporté à la prochaine séance du 5 juin.

5. SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX

5.1. Ventilation du 13\$ pour les fêtes

5.1.1. La ventilation sera transmise dans l'infolettre du 29 mai 2017.

5.2. Logo

5.2.1. Tous les commentaires reçus sur le logo sont positifs, le conseil d'établissement tient à remercier les immenses efforts de Mme Tran ainsi que ceux de la designer Mme Bohémier.

5.2.2. Mme Cassis arrive à 19h05.

5.2.3. Il faudrait poursuivre le momentum du logo avec des idées de vêtements qui ne sont pas dans la liste exclusive du fournisseur officiel, afin de lever des fonds pour la Fondation.

5.3. Suivi de la clientèle

5.3.1. L'école est en attente de la confirmation pour une 6^e classe en préscolaire.

5.3.2. En ce qui concerne la classe multi-niveau 3^e/4^e, le CPEE et la direction ont préparé une lettre qui sera envoyée aux parents d'élèves qui iront en 3^e et 4^e années. Les parents intéressés devront se manifester auprès de la direction. Une rencontre de classement aura lieu le 14 juin avec les enseignants, qui choisiront de manière tentative les élèves de cette classe multi-niveau. Les parents des enfants choisis seront informés avant le 16 juin et ceux-ci devront répondre à l'invitation. Par contre, cette réponse n'équivaut pas à une acceptation nécessairement.

5.4. Rue Jasper

5.4.1. Une rencontre aura lieu le 7 juin à 19h au gymnase. Une lettre est en préparation et sera distribuée par la sécurité publique chez les résidents des rues avoisinantes.

6. Discussion/points à retenir sur les PV des différents comités

6.1. CRPRN

6.1.1. Il y a eu des discussions pour changer la structure des réunions du CRPRN et de s'assurer de la présence du directeur-général-adjoint à une réunion sur trois.

6.2. Comité de parents

6.2.1. Le compte-rendu de la réunion du 10 mai est en annexe 1.

7. Formation budget

7.1. Mme Bordeleau a assisté à une formation sur le budget donnée par la Fédération des comités de parents du Québec, le 13 mai dernier, et elle nous présente un bref résumé ci-bas.

7.2. OPC : avant le 1^{er} juillet 2017, le conseil d'établissement était consulté. Après le 1^{er} juillet 2017, il devra y avoir concertation entre le conseil d'établissement et les comités de parents au nouveau comité de répartition des ressources qui va faire des recommandations au conseil des commissaires.

7.3. 23 mesures budgétaires (sur 108) seront décentralisées, i.e. envoyées aux établissements directement. Elles peuvent être dédiées, protégées ou sans contraintes. Elles devront apparaître dans le budget et mention de leur transférabilité si c'est le cas.

7.4. Les bonnes pratiques budgétaires suggèrent au conseil d'établissement de tenir une séance de travail avant l'adoption de budget, de fournir tous les documents pertinents avant la séance et faire un suivi budgétaire périodique.

7.5. Le budget d'un conseil d'établissement peut être utilisé pour des frais de déplacement, du gardiennage, des collations ou des formations.

7.6. La formation a aussi traité de l'article 94 de la *Loi sur l'instruction publique*, qui mentionne que le conseil d'établissement peut recevoir des dons; ceux-ci doivent être versés dans un fonds à destination spéciale créé par la CSMB. Il appartient au CE

d'utiliser le fonds à destination spécial pour financer des activités, et les montants recueillis doivent y être indiqués. Le surplus peut être transféré au crédit de l'école.

7.6.1. Sur ce point, Mme Bordeleau demande à la direction si le montant d'argent versé par la Fondation ne devrait pas aller dans un fond spécial. La direction nous explique que la fondation est une exception. Mme Bordeleau demande si le secrétariat général peut nous éclairer sur le rôle de la fondation et pourquoi nous n'avons pas de fonds spécial comme à l'article 94.

8. Budget prévisionnel 17-18 (adoption).

8.1. La direction nous présente le budget prévisionnel pour l'année 2017-2018.

8.2. La nouvelle mesure Partir du bon pied permettra, entre autres, d'avoir 2 postes d'orthopédagogue à temps plein, et plus d'heures de TES.

8.3. Le conseil d'établissement adopte à l'unanimité le budget prévisionnel, tel que proposé par Mme Bernier, laquelle est appuyée par Mme Belfond.

9. Activités intégrées

9.1. Le conseil d'établissement approuve à l'unanimité, sur proposition de Mme Diwan, laquelle est appuyée par Mme Desroches, les sorties du service de garde au Verger Lavallée et au Centre Notre-Dame-de-Fatima.

10. Résolution sur le visionnement de films à l'école

10.1. Mme Bordeleau propose un projet de résolution encadrant le visionnement de films à l'école pendant les heures de classes et au service de garde. Le projet n'est pas reçu favorablement par les membres.

10.2. Une proposition est faite par la direction qu'une liste des films soit préparée par le service de garde et que les films choisis lors des jours de pluie le soient à partir de cette liste. De plus, des consignes spéciales seront données aux suppléants quant au visionnement de film pendant les heures de classe.

11. Service de garde

11.1. Pluriportail : il y a 110 enfants d'inscrit et le projet se confluera à l'automne.

11.2. La fête des 4^e années aura lieu le 15 juin de 15h à 17h.

12. Nouvelles de la direction

12.1. Loi 26

12.1.1. La loi 26 est l'ancienne Loi 105 modifiant la *Loi sur l'instruction publique*. Voici quelques points présentés par la direction sur les changements à venir :

- Les commissaires-parents auront droit de vote
- Le 1^{er} juillet, le Comité de répartition des ressources verra le jour et sera composé de 15 membres
- Il pourra y avoir des substituts au conseil d'établissement
- Le projet éducatif, la convention de gestion ainsi que le plan de réussite feront tous partie du projet éducatif

12.2. Services 2017-2018

12.2.1. Il y aura ½ journée de psychologie supplémentaire l'an prochain, et 2 jours d'orthophonie.

12.3. Calendrier 2017-2018

12.3.1. Il sera disponible sous peu. Le 7 septembre est la date retenue pour l'assemblée générale.

13. Rapport annuel et bilan du CÉ

13.1. Le rapport annuel et bilan est présenté aux membres. M. Pigeon recevra les priorités pour 2017-2018 afin de les colliger pour l'assemblée générale.

14. Questions diverses

14.1. Gazon sur le terrain de soccer

14.1.1. Mme Boivin va rencontrer des spécialistes afin d'identifier le problème (substrat? Entretien?) et pour voir ce qui devra être fait pour le gazon car celui-ci est de nouveau en piètre état.

14.2. Défibrillateur

14.2.1. Mme Barrette s'interroge si l'école a un défibrillateur. La direction nous informe que nous n'en avons pas, mais Mme Boivin va s'informer auprès de la santé et sécurité.

14.3. Marraine de classe

14.3.1. Mme Barrette aborde le sujet des parrains/marraines de classe, dont certaines écoles se dotent. Il s'agit d'un parent par classe qui assure la liaison entre l'enseignant et les autres parents pour des activités non académiques. La direction mentionne que cela pourrait poser un problème de confidentialité des renseignements personnels si un parent a accès aux courriels des autres parents.

14.4. Grande journée des petits entrepreneurs

14.4.1. Mme Barrette présente la Grande journée des petits entrepreneurs, qui a lieu le 17 juin prochain. Certains enseignants ailleurs utilisent cet événement comme un projet de classe, où les jeunes enfants de 5 à 12 ans peuvent vendre un produit qu'ils ont créé.

15. Prochaine rencontre : lundi 5 juin 2017

16. Levée de l'assemblée à 21h45 sur proposition de Mme Pitre-Gauvin et appuyée par Mme Bernier.

ANNEXE 1

Compte-rendu de la réunion du comité de parents bénévoles

École Saint-Clément Est – Salon des enseignants

10 mai 2017, 8h15

Présences

Guillaume Smith-Desbiens	Sonia Côté
Hélène Arguin	Geneviève Bordeleau
Danièle Papazian	Brigitte Goulet

1. Retour sur l'échange de livres

- a. Un post-mortem se trouve en annexe
- b. Suggestion d'augmenter le temps entre la collecte des livres et l'échange.
Préparation d'un document à l'endroit des enseignants afin de les impliquer dans un tri préalable. Envoyer des photos ou vidéos aux parents afin qu'ils comprennent bien le type de livre recherché.
- c. Organiser un échange entre les enseignants également.

2. Retour sur la vaccination

- a. Brigitte indique que ça s'est bien passé mais que certaines infirmières manquaient de tact/douceur avec les enfants. Guillaume va faire le suivi avec le C3S.
- b. L'an prochain, un rappel aux parents de la 2^e séance de vaccins afin que les enfants apportent leur carnet de santé.

3. Mini-marathon

- a. Le mini-marathon des maternelles s'est bien déroulé. Il est convenu que les maternelles peuvent courir un tour de plus, donc pour la prochaine édition, ils feront 3 tours au lieu de 2.
- b. Le mini-marathon du 1^{er} et 2^e cycle aura lieu le 12 mai. Les élèves piétons du midi devront être avisés d'arriver à l'école plus tôt pour le départ. Un rappel devra être fait jeudi.
- c. Les bénévoles qui seront présents toute la journée au REC devront apporter leur lunch.

4. Cubes Énergie

- a. Séance de comptage le 31 mai au matin au salon des enseignants. Geneviève va envoyer un courriel.
- b. Guillaume va prévoir des ordinateurs portables et va envoyer les documents Excel à Geneviève.

5. Bibliothèque et couverture de livres
 - a. La fermeture de la bibliothèque aura lieu le 2 juin. Un ménage sera fait et les avis de retard envoyés.
 - b. Un inventaire sera fait également.

6. Repas reconnaissance du SDG
 - a. Jeudi le 18 mai vers 12h30 dans la salle au SDG.
 - b. Isabelle Mailloux s'en charge.

7. Tournoi de soccer
 - a. Il aura lieu les 15-16 juin au REC. Pas besoin de bénévoles mais des parents marcheurs seront demandés. Un rappel devra être fait pour que les enfants apportent de la crème solaire et des chapeaux.

8. **Fête de fin d'année**
 - a. Elle aura lieu le 20 juin. Des jeux gonflables et jeux de kermesse.
 - b. Hélène va s'occuper de voir pour les jeux, Geneviève va l'Assister pour solliciter les bénévoles.

9. **Objets perdus**
 - a. Karine Deest va rester plus tard certains jours après le tri final afin de permettre aux parents de venir récupérer les effets non identifiés de leur enfant.
10. **Clémentin**
 - a. Il manque le mot de la direction pour le Clémentin de mars-avril
 - b. Geneviève annonce qu'elle va déléguer cette tâche pour l'an prochain. Hélène est prête à relever le défi.

11. **Varia**
 - a. Geneviève demande ce qu'il advient du gazon très abîmé du terrain de soccer.

12. **Date de prochaine réunion**
 - a. Lundi 5 juin 2017 à 8h30 au salon du personnel

ANNEXE

POST MORTEM ÉCHANGE DE LIVRES 2017

- Le 11 avril, des bénévoles sont passées dans chaque classe afin d'expliquer aux enfants l'activité. Des exemples de livres à apporter ainsi que des exemples de livres à éviter ont été montrés. Emphase faite sur le niveau des livres.
- Le 20 avril les bénévoles ont ramassé les livres et fait le tri
- Le 21 avril, l'échange a eu lieu

1. Horaire de l'échange adéquat
2. Nouveau local pour l'échange : la circulation s'est bien déroulée
3. Livres brisés : les livres étaient en bon état
4. Livres en anglais : nous avons eu 3-4 livres en anglais, donc très peu comparativement aux années passées
5. Niveau des livres : nous notons que le niveau était bien pour les maternelles jusqu'en 2^e année. Cependant, c'était **clairement inadéquat** pour les 4^e et 3^e années. Les maternelles ont eu beaucoup de choix.

Une solution doit être trouvée si on veut renouveler l'expérience. C'est difficile de voir les 4^e années devant si peu de choix approprié. C'est également injuste pour ceux qui ont apporté de magnifiques livres de devoir choisir un livre de bas niveau.

- Échange dans les classes ?
- Plus de tri préalable fait par les enseignants (donc plus long délai entre l'envoi du coupon et l'échange)
- Prendre une pause d'échange ?